

Écrit par le 13 juin 2026

Assises départementales de l'Habitat en Vaucluse, quelle situation du logement ?



Ecrit par le 13 juin 2026

Les acteurs du logement se sont réunis pour dresser un bilan d'étape du [Plan Départemental de l'Habitat](#) (PDH). Copiloté par la Préfecture et le [Conseil départemental](#), ce rendez-vous a notamment permis la création d'une instance de concertation des acteurs départementaux de ce secteur stratégique. Ensemble, ils sont assistés, en visioconférence, aux 'Assises de l'habitat en Vaucluse' pour dresser un bilan d'étape du PDH depuis 2017 et échangé sur la situation du logement dans le département.

Ce qui s'est dit

Près de 11 500 logements ont été réalisés en 4 ans et 3 900 logements en accession à la propriété à prix maîtrisé. Sur les 5 dernières années, 4 900 logements locatifs sociaux ont été produits. Pour l'ensemble des acteurs, la production doit poursuivre sa croissance car la demande de logements sociaux reste importante avec 80% des presque 15 000 demandes insatisfaites au regard de ces 4 dernières années. Ainsi, en 2020, sur les 14 885 demandes de logements seulement 3 004 ont pu être attribués.

Séduire les élus

Pour mieux appréhender la réalité du logement social, le Département de Vaucluse organise chaque année, depuis 2018, la visite d'opérations de logements locatifs sociaux exemplaires avec les élus vauclusiens. Ces visites permettent aux décideurs locaux d'appréhender le logement très concrètement, par la visite commentée des opérations de construction, de réhabilitation par les donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage. Ces visites mettent en lumière la diversité et la qualité des réalisations en location et accession sociale à la propriété.

Qu'est-ce que le PDH

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) dresse le diagnostic du fonctionnement du marché du logement. Il énonce les orientations prises pour permettre une offre suffisante, diversifiée et équilibrée des types de logements proposés tant dans le parc public que privé, que ce soit en location ou en accession. Enfin, il vise à assurer la cohérence entre les politiques d'habitat menées dans les territoires couverts par un PLH et celles menées dans le reste du département ainsi que sur les territoires des [EPCI](#) (Etablissement public de coopération intercommunale) sans PLH.

Département : les élus de gauche interpellent le président

Ecrit par le 13 juin 2026



Dans une lettre ouverte à Maurice Chabert, le président du Conseil départemental de Vaucluse, les élus du Groupe Socialiste - Europe Ecologie les Verts - Parti Communiste - Divers Gauche interpellent ce dernier sur les politiques publiques du Département et les relations aux agents.

« En 2016, la nouvelle majorité a mis en route une réorganisation avec manifestement une double intention : mettre fin à l'organisation qui représentait encore beaucoup trop l'ancienne mandature et définir une nouvelle stratégie d'implantation territoriale des politiques du département, en particulier dans le domaine de l'action sociale. Force est de constater au regard de ce que nous exposent les organisations syndicales que depuis 4 ans, cette stratégie aboutit à un double échec : grandes difficultés d'exercice de leurs missions pour les agents et défaut de protection pour les usagers de notre service public », constate les élus du Groupe Socialiste - Europe Ecologie les Verts - Parti Communiste - Divers Gauche dans un courrier co-signé par [Darida Belaïdi](#), [Gisèle Brun](#), [Sylvie Fare](#), [Delphine Jordan](#), [Sophie Rigaut](#), [Noëlle Trinquier](#), [Xavier Bernard](#), [André Castelli](#), [Jean-François Lovisolo](#) et [Max Raspail](#).

Des signaux d'alerte bien avant la crise

Les élus d'opposition estiment également que « les agents se sentent dépossédés de leur expertise sociale ou médico-sociale, ils disposent de moins de temps pour la prévention, moins de temps auprès des bénéficiaires, le cœur de leur métier. Ajouté à cela un glissement des responsabilités, plus de situations à risque à traiter, l'alerte sur les risques psychosociaux pour les agents est donnée depuis bien avant la crise sanitaire. Les ruptures de protection de l'enfance, notamment l'impossibilité d'assurer les mesures de suivi à domicile de manière soutenue, conformément aux décisions de placements administratifs nous alertent particulièrement. »

Mettre les moyens à la mesure des enjeux

Écrit par le 13 juin 2026

« Au regard de cette situation, notre groupe a jugé nécessaire de rencontrer les organisations syndicales et d'échanger sur les préoccupations des personnels, poursuivent les signataires de la lettre. Cela nous est apparu d'autant plus important que notre collectivité, comme toutes celles du pays, se confronte au bouleversement que provoque dans la population la crise sanitaire. Dans cette crise, l'amplification des violences intrafamiliales (+11% selon les chiffres du ministère de l'Intérieur) nécessite une solidarité professionnelle qui est celle des politiques publiques du département. Elle nécessite d'y mettre les moyens à la mesure des enjeux. »

Réponse insatisfaisante

« Dans cette situation, concluent les 10 conseillers départementaux, nous ne pouvons nous satisfaire de la réponse faite par le président du Conseil départemental et nous demandons à ce que s'engage une révision des dispositifs en concertation avec les professionnels au plus près du terrain, avec une attention soutenue dans le secteur de la protection de l'enfance. »

Travaux : fermeture des Gorges de la Nesque pendant 3 mois

Ecrit par le 13 juin 2026



Le [Conseil départemental de Vaucluse](#) vient de lancer d'importants travaux routiers de la RD 942 située dans les gorges de la Nesque. Objectif de cette opération de grande ampleur : rendre cette route créée en 1911 plus sécurisée et plus agréable pour les nombreux utilisateurs et promeneurs, notamment les cyclistes (49 000 en 2019), qui l'empruntent pour admirer les paysages de ce site remarquable particulièrement touristique.

Une opération menée en 2 phases

D'un montant total de 1,4M€, ce chantier déroulera en 2 phases. La première vient de débuter aujourd'hui. Elle concerne le confortement d'un talus au niveau de la commune de Monieux suite à un affaissement de la route. Les travaux consistent en la création d'un mur de soutènement en béton armé projeté, sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, pour soutenir le remblai. Ce mur sera ancré dans le sol par des micropieux verticaux et fixé à la paroi rocheuse par des ancrages horizontaux en acier. L'opération, d'un coût de 210 000€, doit s'achever le 30 avril prochain.

La seconde tranche de ces travaux (1,2M€) aura pour but de procéder à la réfection d'une partie de la chaussée. Cela concerne notamment une portion de 21 km comprises entre Villes-sur-Auzon et Monieux. Ce secteur identifié comme route remarquable par le Parc naturel régional du mont Ventoux et interdit aux poids-lourds va faire l'objet d'une rénovation via une technique de pose d'une nouvelle couche mince d'enrobés fibrés mise en œuvre sur le revêtement existant.

Ecrit par le 13 juin 2026

Côté calendrier, le démarrage des parties entre Villes-sur-Auzon et le Belvédère de Castellaras devrait débuter en avril pour l'achever fin mai. Pour le secteur compris entre le Belvédère de Castellaras et Monieux les travaux sont prévus fin 2021 ou début 2022.

Remplacement des glissières vétustes

Dans le même temps, le Département va remplacer les dispositifs de retenue vétustes existants par des glissières mixtes (bois-métal) aux standards de sécurité en vigueur.

« Le choix des glissières mixtes bois-métal permet de préserver l'environnement visuel et la continuité esthétique du site remarquable des gorges tout en garantissant les performances de sécurité des usagers, explique le Conseil départemental.

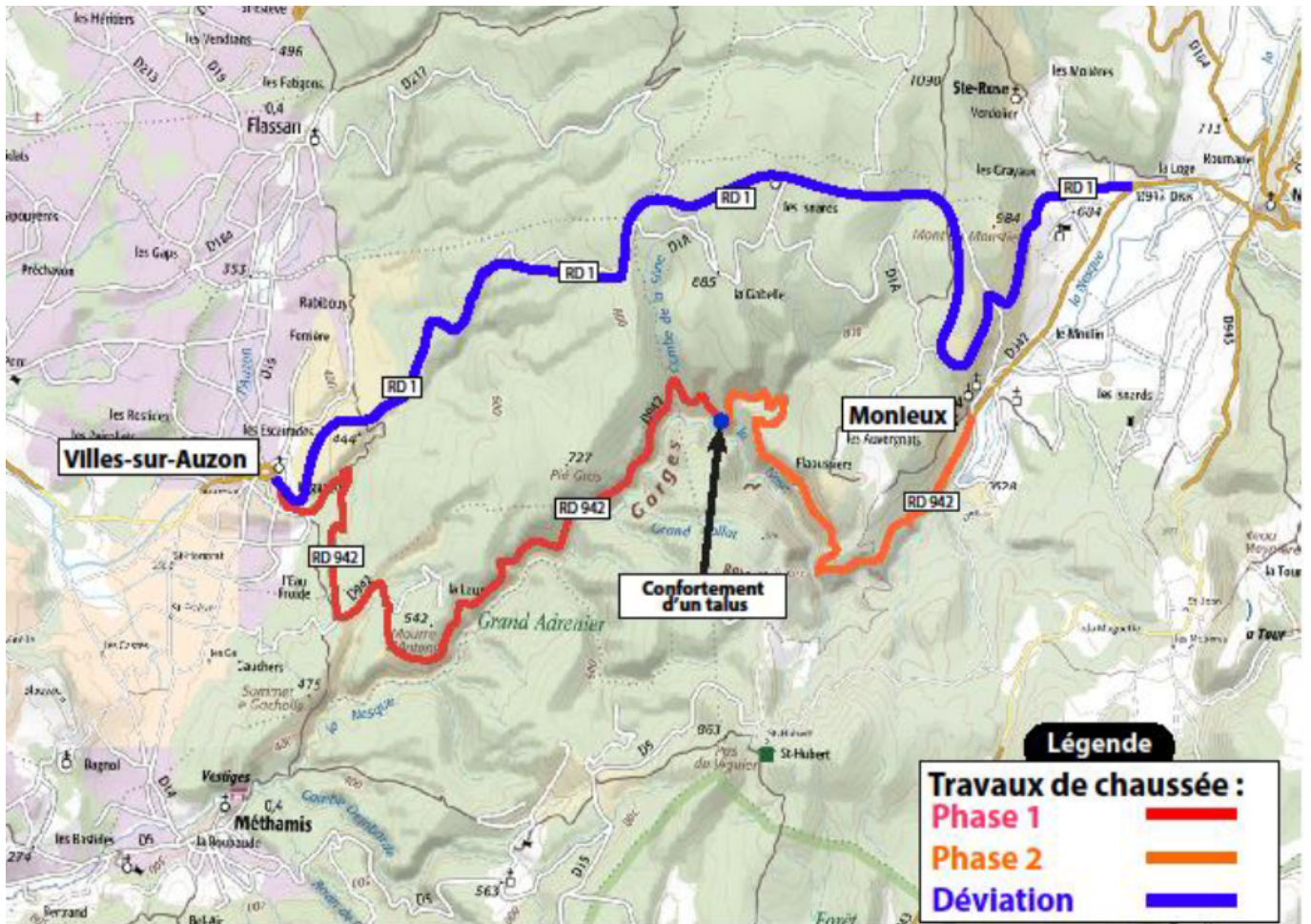
Des interventions de ce type ont d'ores et déjà été réalisées sur 9 autres sites au dernier trimestre 2020 pour un montant de 254 000€ euros. Onze autres sont prévues entre 2021 et 2022.

Restrictions de la circulation à prévoir dès le 1^{er} mars

Pour les besoins des deux chantiers, la RD 942 sera entièrement fermée à la circulation (y compris aux deux roues), en semaine uniquement, entre le 1^{er} mars et le 31 mai, entre le hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) et Monieux (voir carte ci-dessous).

La circulation des véhicules sera rétablie tous les week-ends, à partir du vendredi soir. Les usagers seront déviés vers la RD 1 (route de la Gabelle). L'accès au hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Ecrit par le 13 juin 2026



Le Département finance 10% de vos travaux de rénovation

Ecrit par le 13 juin 2026



Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique et de lutte contre les 'passoires thermiques' le [Conseil départemental de Vaucluse](#) propose de prendre en charge 10% du coût de ces travaux.

Cette aide, attribuée aux ménages sous conditions de ressources dans la limite maximum de 2 000€, couvre :

- La rénovation thermique, réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale,
- l'installation d'un chauffe-eau individuel,
- l'installation de Systèmes Solaires Combinés : eau chaude solaire + chauffage,
- l'installation d'équipements de chauffage au bois : poêle à bûches, poêle à granulés, poêle de masse, foyer fermé ou insert.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les matériels et travaux doivent :

- être conformes aux dispositions du Crédit d'impôt de transition énergétique (CITE) de l'Etat,

Ecrit par le 13 juin 2026

- sauf pour le remplacement des menuiseries,
- répondre aux certifications spécifiées,
- être réalisés et facturés par les professionnels prévus par le dispositif (agrés ou certifiés),

Comment obtenir cette subvention ?

Pour obtenir cette aide, les particuliers vauclusiens doivent [télécharger un formulaire de demande](#) sur le site du Département puis l'adresser au président du Conseil départemental de Vaucluse. Après son envoi, le particulier reçoit un accusé de réception signé par le président l'informant de l'attribution de l'aide. Attention : les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. La subvention est seulement attribuée après l'envoi des factures.

« Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. »

« Nous avons acheté une maison à Valréas datant de 1977 qui était très mal isolée, expliquent Elisabeth et Sylvain Nourisson qui ont obtenus 2 000€ d'aide du Conseil départemental. La subvention a été un facteur déterminant dans la décision d'entreprendre des travaux. S'ils étaient nécessaires, la prime nous a permis de choisir des travaux d'isolation plus performants que prévus. »

Même satisfaction pour Pascal Charrier, propriétaire d'une maison à Saignon, qui engagera bientôt d'importants travaux pour l'isolation de ses combles et fenêtres, installer un chauffe-eau solaire et un poêle à bois. Pour lui, « les subventions du Département et de [l'Anah](#) sont des boosters de travaux et permettent de limiter l'endettement du ménage tout en respectant l'environnement. » A ce titre, il recevra une aide de 1 900€ à la fin du chantier.

En 2020, 221 Vauclusiens ont bénéficié, pour un montant global de 186 679€, d'une aide du Département pour la rénovation thermique de leur logement.

Financement possible pour les propriétaires-bailleurs

A noter que des financements de travaux de rénovation sont aussi possibles pour les propriétaires-bailleurs modestes souhaitant louer ou adapter leur logement. Ainsi, le 5^e Programme d'intérêt un général (PIG) départemental mis en place en juin 2020, permet également de financer les travaux de rénovation des propriétaires-bailleurs qui souhaitent mettre en location leurs logements avec conventionnement passé avec [l'Agence nationale de l'Habitat \(Anah\)](#).

Ce dispositif vient également en soutien auprès des propriétaires-occupants modestes et très modestes pour l'amélioration de leur logement en rénovation thermique, l'adaptation du logement pour des personnes en perte d'autonomie (adaptation de salle de bain, monte escalier, accessibilité, etc.) ou pour des logements dégradés. L'opérateur en charge de l'animation et de la gestion du programme est [Soliha 84](#) (renseignements au 04 90 23 12 12).

Écrit par le 13 juin 2026

Tour de Provence : les restrictions de circulation prévues ce week-end en Vaucluse



À l'occasion du Tour cycliste de La Provence qui se déroule du 11 au 14 février, 2 des 4 étapes de cette épreuve se déroulent sur les routes du Vaucluse ce week-end. Le Conseil départemental de Vaucluse

Ecrit par le 13 juin 2026

rappelle donc que des restrictions de la circulation sont à prévoir pour permettre à cette course de se dérouler en toute sécurité.

Ascension du Ventoux

Demain samedi 13 février, l'étape 3 aura lieu entre Istres et le Mont Ventoux (Chalet Reynard), soit 159,2 kilomètres (dont 5,3 kilomètres en fictif). A cette occasion, la **RD 974** (en provenance de Bédoin) à partir du virage de St-Estève et la **RD 164** (en provenance de Sault) à partir de la Chapelle du Ventouret convergeant vers le mont-Ventoux, seront coupées à la circulation de 8h à 18h jusqu'au Chalet Reynard. Les coureurs devraient arriver dans le département de Vaucluse entre 13h45 et 14h, par la **RD 32** à Mérindol. L'arrivée au Chalet Reynard est prévue entre 16h30 et 17h10 si les conditions météorologiques le permettent. Si celles-ci sont défavorables, l'épreuve pourra être arrêtée 3 kilomètres après Bédoin sur la RD 974, entre 15h45 et 16h.

La circulation sera interdite ponctuellement sur les routes départementales empruntées par l'itinéraire, à l'avancement de la course, et sous le contrôle des forces de l'ordre. Mais les voies ne seront pas coupées. Les automobilistes devront attendre le passage de la course, soit une quinzaine de minutes. Le stationnement sera également interdit sur les sections de routes empruntées ainsi qu'au droit des intersections rencontrées sur celles-ci. Des perturbations de la circulation seront attendues sur et aux abords de l'itinéraire, le temps du passage de la course, soit environ 15 minutes.

Départ d'Avignon

Le lendemain, dimanche 14 février, l'étape 4 se déroulera entre Avignon et Salon-de-Provence, soit 165 kilomètres (dont 1,8 kilomètres en fictif). Le départ sera donné depuis le boulevard de l'Oulle à Avignon, à 12h. Après avoir franchi le Rhône en empruntant le pont Edouard Daladier, les coureurs poursuivront leur itinéraire dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône. L'arrivée théorique à Salon-de-Provence est prévue entre 15h40 et 16h20.

A noter que s'agissant d'une compétition sportive professionnelle et de haut niveau, elle est autorisée par les dispositions ministérielles applicables au regard de la crise sanitaire, elle se déroulera à huis clos et donc sans public sur les aires de départ d'Avignon, et d'arrivée au Chalet Reynard.

Vaison-Ventoux : La fibre poursuit sa route

Ecrit par le 13 juin 2026



Dans le cadre du programme piloté par [le Département de Vaucluse](#) depuis 10 ans, [la Communauté de communes Vaison-Ventoux](#) déploie la fibre optique sur son territoire. L'enjeu ? permettre aux usagers -via un abonnement- d'accéder à l'internet très haut débit. D'ici l'été, 11 nouveaux villages rejoindront les communes déjà connectées. Pour équiper la partie vauclusienne de son territoire, l'interco aura investi 760 000€ sur un programme se chiffrant à plusieurs millions d'euros.

Feuille de route

En 2018, Vaison-la-Romaine avait été la 1^{re} commune du Vaucluse à être entièrement raccordée suivie, fin 2020 par Crestet, Roaix, Séguret, Buisson, Rasteau et Saint-Roman-de-Malegarde et dès le 20 février prochain par Cairanne, Puyméras et Faucon. La fibre devrait être accessible à Entrechaux en mars et en avril pour Villedieu.

Avant l'été

Avant l'été, les villages de Saint-Marcellin-les-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Sablet, Brantes, Saint-

Écrit par le 13 juin 2026

Léger-du-Ventoux et Savoillans seront également raccordés, permettant de finaliser les dix-huit communes du côté vauclusien de l'intercommunalité tandis que la commune drômoise de Mollans-sur-Ouvèze, sera raccordée dans le cadre d'un autre programme mené avec Ardèche Drôme Numérique.

Le numérique, un facteur d'attractivité fort

«En pilotant ce programme et afin de combattre la fracture numérique, le Département et son délégataire [Vaucluse Numérique](#) ont pris le relais des investisseurs privés qui ne se sont pas engagés sur ce territoire rural, rappelle Jean-Pierre Larguier, Président de Vaison Ventoux. En effet, accéder à l'internet très haut débit permet aux entreprises de développer leur activité et leur développement, aux services publics d'être performants et à la population de bénéficier de cet équipement devenu indispensable dans les activités quotidiennes, qu'elles soient professionnelles, administratives ou de loisirs.»

Faire jouer la concurrence

Près de 12 opérateurs proposent une offre très haut débit sur les communes déjà équipées, cette ouverture du marché permettant aux usagers de comparer et de faire jouer la concurrence des tarifs.

Une fibre au point

C'est dans cette armoire technique, à Entrechaux, qu'a été installée la fibre optique en présence, entre autres, de Jean-Pierre Larguier, Président, et Sophie Rigaut, Vice-présidente déléguée au développement numérique, Conseillère départementale, Jean-Marie Roussin, Vice-président du Département de Vaucluse, délégué au numérique.

1 103 ballons offerts aux clubs des cantons d'Avignon, du Pontet, de Bollène, de Vaison-La-Romaine et de Valréas

Ecrit par le 13 juin 2026



60 associations viennent de retirer leurs dotations en matériels sportifs fournis gratuitement par le [Conseil départemental de Vaucluse](#). Cette traditionnelle remise de ballons (au total 3 000 de basket-Ball, handball, football, rugby, rugby XIII, volley-Ball) à l'ensemble des clubs vauclusiens de sports collectifs (155 pour 18 100 licenciés) constitue une aide matérielle importante pour ces structures avec un budget global de l'ordre de 40 000 €.

La distribution se poursuit avec trois autres étapes dans le département :

Le 9 février à la salle des Fêtes de Saint-Hyppolite-le-Graveyron : clubs du Canton de Carpentras (Aubignan, Carpentras, Loriol du Comtat), Canton de Monteux (Althen-des-Paluds, Caromb, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux, Sarriens).

Le 11 février à la salle Frédéric Mistral à La Tour-d'Aigues : clubs des Canton de Cavaillon (Caumont-sur-Durance, Cavaillon), Canton de Cheval-Blanc (Cadenet, Cheval-Blanc, Cucuron, Lagnes, Lauris, Les Taillades, Robion), Canton de Pertuis (La Tour-d'Aigues, Pertuis, Villelaure).

Le 18 février à l'espace Pierre Petit à Jonquières : clubs du Canton d'Orange (Caderousse, Orange, Piolenc), Canton de Sorgues (Bédarrides, Courthézon, Jonquières, Sorgues).

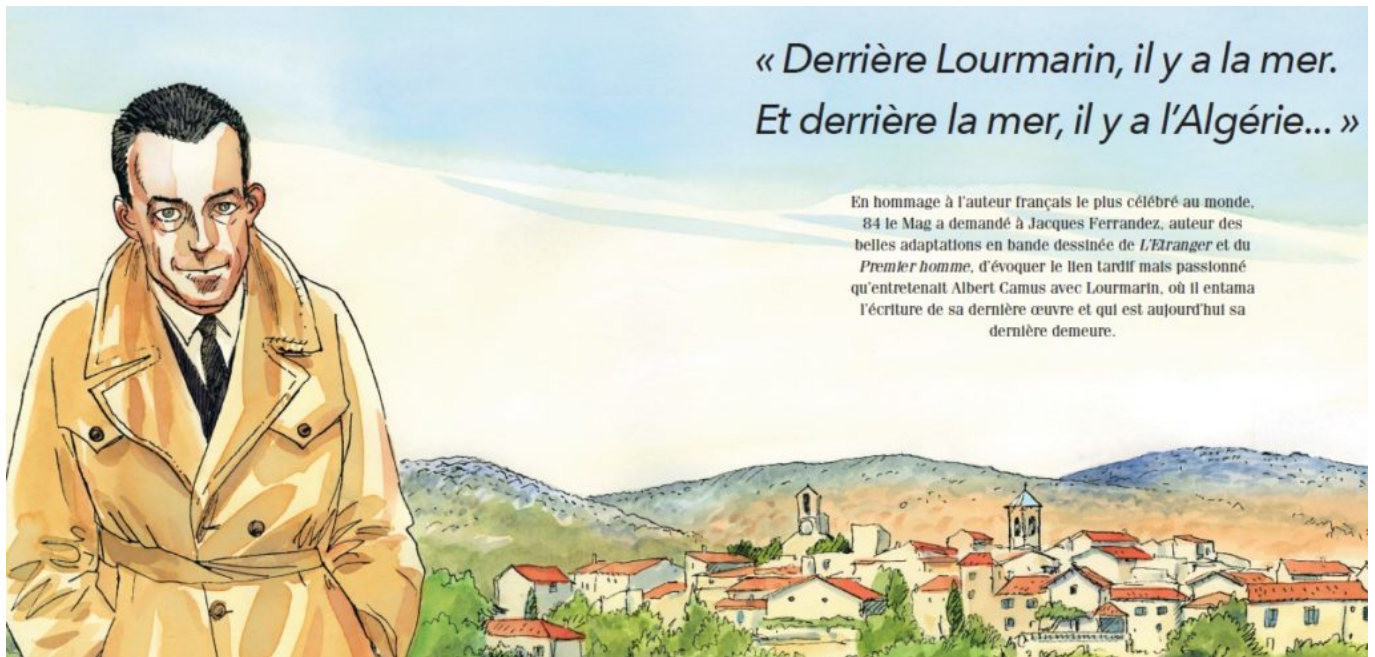
Écrit par le 13 juin 2026



Remise de 418 ballons au Centre départemental de plein air et de loisirs à Rasteau. © DR

Le Département de Vaucluse édite un magazine 100 % culture

Écrit par le 13 juin 2026



« *Derrière Lourmarin, il y a la mer.
Et derrière la mer, il y a l'Algérie... »*

En hommage à l'auteur français le plus célèbre au monde, 84 le Mag a demandé à Jacques Ferrandez, auteur des belles adaptations en bande dessinée de *L'Étranger* et du *Premier homme*, d'évoquer le lien tardif mais passionné qu'entretenait Albert Camus avec Lourmarin, où il entama l'écriture de sa dernière œuvre et qui est aujourd'hui sa dernière demeure.

Le Conseil départemental de Vaucluse lance un hors-série de '84 Le Mag' baptisé 'Visages du Vaucluse' et entièrement consacré au patrimoine, à la mémoire et à la création.

Au sommaire de ce numéro spécial, on retrouve deux longs récits qui invitent à revisiter l'histoire du Vaucluse avec les splendeurs du patrimoine juif comtadin et l'Antiquité grâce aux découvertes du Service d'archéologie du Département, une enquête sur les femmes dans la Résistance, un retour sur les trente ans du Musée d'Histoire 39-45 de Fontaine-de-Vaucluse, une bande dessinée inédite de Jacques Ferrandez sur Albert Camus et Lourmarin, une grande interview d'Olivier Py, le directeur du Festival In d'Avignon, un article sur les musiques actuelles avec Suzanne, David Lafore et Pi Ja Ma, un texte inédit de Claudie Gally, un reportage sur le succès des petits génies de l'École de nouvelles images d'Avignon ou encore des portraits de créateurs qui font rayonner le Vaucluse bien au-delà de ses frontières.

Ce hors-série est disponible gratuitement dans tous les accueils du Conseil départemental, les bibliothèques du réseau du 'Service Livre et Lecture', les musées du Département, l'Auditorium Jean Moulin au Thor, les lieux culturels, les Espaces départementaux des solidarités (EDeS) ainsi que les offices de tourisme. Il est également consultable en ligne sur www.vaucluse.fr.

Ecrit par le 13 juin 2026

457 ballons offerts aux clubs des cantons d'Apt, de L'Isle-sur-la-Sorgue et de Pernes-les-Fontaines



28 associations ont récupéré leurs dotations en matériels sportifs fournis gratuitement par le [Conseil départemental de Vaucluse](#). Une première distribution qui en appelle cinq autres dans tout le département.

Cette traditionnelle remise de ballons (au total 3 000 ballons de basket-Ball, handball, football, rugby, rugby XIII, volley-Ball) à l'ensemble des clubs vauclusiens de sports collectifs (155 pour 18 100 licenciés) constitue une aide matérielle importante pour ces structures pour lesquelles le Département alloue un budget global de 40 000 €. « En cette période de Covid-19 qui impacte fortement la pratique sportive, il est d'autant plus important pour nous de continuer à soutenir les clubs », déclare Dominique Santoni,

Ecrit par le 13 juin 2026

Vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse en charge du Sport, de la Vie associative, de l'Education, des Collèges et des Transports. « C'est concret, vital, pour des dirigeants et des encadrants qui souffrent terriblement de la situation. Ce seront des dépenses en moins dans une période si difficile pour leurs finances. On s'en rend bien compte tous les jours en allant sur le terrain. Il s'agit d'une vraie bouffée d'air et c'est pour cela que nous avons choisi de maintenir le nombre de ballons distribués malgré la baisse d'activité subie par les clubs. »

Après les cantons d'Apt, de L'Isle-sur-la-Sorgue et de Pernes-les-Fontaines, la distribution se poursuit avec cinq autres étapes :

Le 28 janvier à la Maison Départementale des Sports à Avignon : clubs des Cantons d'Avignon (Avignon, Montfavet, Morières-Lès-Avignon), Canton du Pontet (Le Pontet, Saint-Saturnin-les-Avignon, Vedène, Velleron).

Le 4 février au Centre départemental de plein air et de loisirs à Rasteau : clubs du Canton de Bollène (Bollène, Lapalud, Mondragon, Mornas, Sainte-Cécile-les-vignes, Sérignan-du-Comtat), Canton de Vaison la Romaine (Camaret-sur-Aigues, Puyméras, Malaucène, Rasteau, Sablet, Saint-Romain-en-Viennois, Travaillan, Vaison-la-Romaine, Violes), Canton de Valréas (Richerenches, Valréas, Visan).

Le 9 février à la salle des fêtes de Saint-Hyppolite-le-Graveyron : clubs du Canton de Carpentras (Aubignan, Carpentras, Loriol du Comtat), Canton de Monteux (Althen-des-Paluds, Caromb, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux, Sarrians).

Le 11 février à la salle Frédéric Mistral à La Tour-d'Aigues : clubs des Canton de Cavaillon (Caumont-sur-Durance, Cavaillon), Canton de Cheval-Blanc (Cadenet, Cheval-Blanc, Cucuron, Lagnes, Lauris, Les Taillades, Robion), Canton de Pertuis (La Tour-d'Aigues, Pertuis, Villelaure).

Le 18 février à la salle du Centre social-culturel de Jonquières : clubs du Canton d'Orange (Caderousse, Orange, Piolenc), Canton de Sorgues (Bédarrides, Courthézon, Jonquières, Sorgues).